

Une chrétienne doit-elle se couvrir la tête quand elle prie ?



Pour beaucoup, la question du foulard pour les femmes chrétiennes est complètement obsolète et inintéressante. Pour d'autres, elle est essentielle et devrait toujours s'appliquer. Que dit exactement la Bible à ce sujet ?

Petite précision indispensable avant d'aller plus loin : la question étudiée vise spécifiquement les femmes chrétiennes. Merci d'en tenir compte dans vos commentaires.

Dans le Nouveau Testament

• LE TEXTE biblique de base est 1 Corinthiens 11.3-15

Je voudrais cependant attirer votre attention sur un point : le Christ est le chef de tout homme, l'homme est le chef de la femme, le chef du Christ, c'est Dieu.

Si donc un homme prie ou prophétise la tête couverte, il outrage son chef.

Mais si une femme prie ou prophétise la tête non couverte, elle outrage son chef à elle, car elle se place ainsi sur le même plan qu'une « femme tondue ».

Si donc une femme ne se couvre pas la tête, pourquoi, alors, ne se fait-elle pas aussi tondre les cheveux ? Mais s'il est honteux pour une femme d'être tondue ou rasée, qu'elle se couvre donc la tête.

[Verset 3 à 6](#)

Jugez vous-mêmes de cela : est-il convenable pour une femme de prier Dieu la tête découverte ?

Ne paraît-il pas naturel à tout le monde que c'est une indignité pour un homme de porter des cheveux longs, mais qu'une longue chevelure fait honneur à la femme ? Car la chevelure lui a été donnée pour lui servir de voile.

[Verset 13 à 15](#)

Approfondissons le texte

Nous sommes très surpris de lire que Paul interdise aux hommes de se couvrir la tête quand ils prient. Cela va complètement à l'encontre de la tradition juive dont il est issu. On peut se demander pourquoi, mais ce n'est pas notre sujet ...

Les versets suivants nous posent aussi question : pourquoi ne pas juste parler de voile ? Pourquoi mentionner les femmes aux cheveux rasés ? La réponse ne peut se trouver que dans le contexte corinthien.

Dans l'Antiquité grecque puis romaine, les femmes mariées, autrement dit respectables, portaient un voile sur leurs cheveux. Elles réservaient cette beauté à la sphère privée. A l'inverse les prostituées et les courtisanes avaient les cheveux découverts. A Corinthe, les prêtresses d'Aphrodite et d'Athéna et les prostituées sacrées se rasaient souvent la tête pour se reconnaître entre elles.

Notons qu'à la synagogue, les femmes n'étaient pas tenues de se couvrir.

[Au verset 5](#), Paul parle de la tête non couverte qui est un outrage. Mais au [verset 15](#), il précise que la chevelure de la femme lui fait office de voile.

En s'adressant aux Corinthiens, Paul invite les chrétiens et les chrétiennes à se démarquer des traditions juive, grecque et romaine, qu'elles soient séculières ou religieuses.

Le voile dans l'histoire de l'Eglise

Faisant suite à l'apôtre Paul, le théologien Tertullien (II^e - III^e siècles) préconise le port du voile pour les femmes pendant les célébrations chrétiennes.

Les raisons avancées sont diverses : par signe d'humilité, de modestie, pour ne pas attirer les regards masculins ou par respect pour le sacré.

Aujourd'hui, certaines dénominations et certaines églises ont gardé cette coutume : les églises orthodoxes russes, les églises des gens du voyage, certaines églises attachées aux traditions ... Dans les églises évangéliques, selon leur choix personnel, certaines femmes mettent un foulard pendant la prière et les prédications.

A l'inverse, dans certains pays à dominante islamique, par exemple en Irak, les femmes chrétiennes se démarquent en ne portant pas de foulard. Dans d'autres pays, elles sont obligées d'en porter en permanence, par exemple en Iran.

Ma conclusion :

Je n'ai personnellement pas trouvé de fondement biblique solide au port du voile féminin pendant les célébrations. Je constate plus des coutumes que des raisons vraiment bibliques.

On m'a enseigné qu'une seule mention dans un seul texte ne permet pas d'établir une doctrine théologique.

Je pencherai donc du côté du non

Position du pasteur Guillaume Bourin

Voici une question difficile, controversée, clivante : que penser du passage d'1 Cor. 11:2-16 dans lequel Paul semble requérir le port du voile pour les chrétiennes dans un contexte de prière et de prophétie ? Nous avons longtemps décidé de ne pas traiter le sujet (une série d'articles était pourtant prête !), mais la traduction récente des articles du Head Covering Movement postés sur [#Transmettre](#) nous a convaincu qu'il était temps de donner notre position.

Dans cet épisode, Guillaume rappelle :

- (1) Que le voile n'est pas un sujet de communion ou de division
- (2) Que le passage de 1 Cor. 11:2-16 ne concerne pas premièrement le sujet du voile.
- (3) Qu'il est impossible de traiter ce sujet dans tenir compte de la structure de la première lettre aux Corinthiens.

Il répond ensuite aux questions suivantes :

- (1) Quelle est la logique argumentative de Paul dans ce passage ?
- (2) Quel est le principe enseigné ? En quoi le port du voile y est-il connecté, dans le texte ?
- (3) Que veut dire "à cause des anges" ? (v.10)
- (4) Le voile et la chevelure sont-ils une seule et même chose, dans l'esprit de Paul ?
- (5) Le port du voile était-il une spécificité culturelle du premier siècle, de sorte que le principe ne serait plus applicable aujourd'hui, du moins tel quel ?

Le podcast est ici : [Les chrétiennes doivent-elles porter un voile lorsqu'elles prient ?](#)

Sa conclusion : **les chrétiennes devraient mettre un voile lorsqu'elles prient.**

A votre prière et discernement

[La question taboue](#)
[Elisabeth Dugas](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

913 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com